

DIAL, le bracelet conçu par la SNSM pour déclencher une alerte

François-Xavier Ricardou Le 10-12-2018 Suivre



La SNSM lance une balise pour déclencher les secours pour toutes les activités nautiques, que l'on soit en mer ou à la plage. Dessinée par Philippe Stark, cette balise est un bon système pour déclencher une alerte rapide et précise

A chacun son bracelet connecté. Celui que lance la SNSM est particulier. Il ne se déclenche pas quand on tombe à l'eau ou quand on s'éloigne du récepteur. Le DIAL (Dispositif Individuel d'Alerte et de Localisation) mis au point en interne est un dispositif pour les pratiquants d'activités nautiques d'alerter les secours et d'être localisés en temps réel.

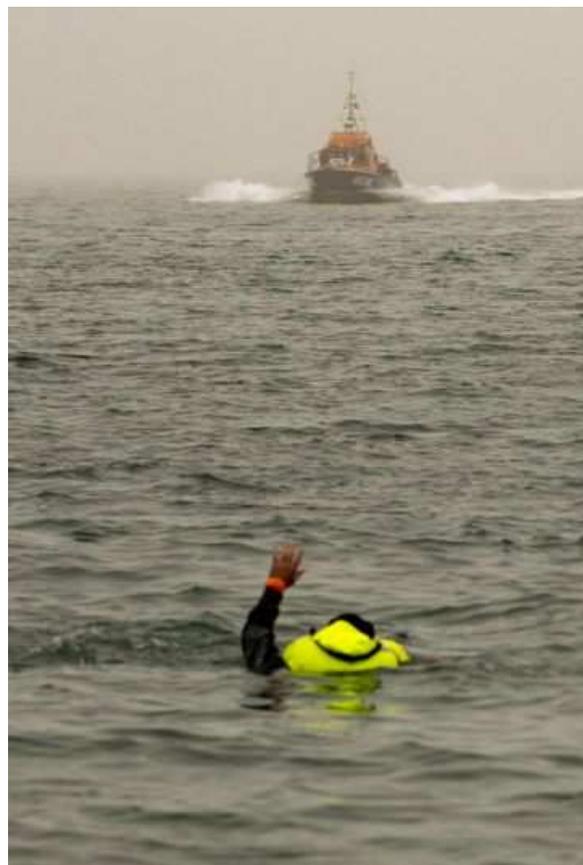
Un [GPS](#) pour la géolocalisation

L'expérience de la SNSM montre qu'en matière de sauvetage, la rapidité d'intervention est primordiale. Mais trop souvent la localisation du naufragé n'est pas précise. C'est pourquoi l'association a développé un bracelet qui contient un [GPS](#). Celui-ci détermine avec précision la position du bracelet. En cas de déclenchement d'une alerte, simplement en pressant le dessus du bracelet, cette position est directement envoyée avec un message d'alerte.



Nécessite un accès GSM

Ce message d'alerte est véhiculé par le réseau GSM, grâce à une carte SIM multiopérateurs insérée dans la balise et utilisable dans 36 pays en Europe. Ce bracelet ne fonctionne donc qu'à portée des côtes (jusqu'à 10 milles au large environ). En cas de déclenchement de l'alerte, le référent à terre est alerté et peut alors prévenir les secours. Les numéros d'urgence sont préenregistrés dans l'application smartphone afin de contacter les services adaptés sans perdre de temps (CROSS, pompiers...). Si le porteur du bracelet DIAL est en mer, l'appel du numéro d'urgence 196 par le référent à terre déclenche l'envoi automatique d'un email sur la messagerie du CROSS. Un lien hypertexte permet au chef de quart du CROSS de géolocaliser immédiatement la balise en alerte et de suivre ses évolutions en mer.



Une application pour paramétrer la balise

Une application, téléchargeable sur smartphone permet de paramétrer sa balise, mais aussi de consulter la position à tout moment. Avec l'historique des positions mémorisé, on peut aussi refaire le trajet emprunté par la balise dans la journée. C'est rassurant pour celui qui attend le retour au port.

Pour les enfants sur la plage

Si cette balise sera utile pour un marin lors de ses sorties en mer, elle pourra aussi être portée par un enfant sur la plage. Ses parents pourront alors paramétrer un périmètre de sécurité. Une alerte se déclenchera si la balise sort de ce périmètre. Une bonne solution si les enfants s'éloignent de la zone de surveillance.



Caractéristiques

La balise possède une autonomie de 12h (en mode normal avec une position toutes les minutes) et se recharge par induction (sans fils). La balise est étanche jusqu'à 10 m mais ne fonctionne qu'une fois hors de l'eau.

Ce modèle est disponible auprès de la SNSM au prix de 119 € TTC avec un abonnement pour 80 h d'utilisation. Les recharges seront ensuite proposées en fonction de la pratique de chacun.

Pour l'instant ce bracelet est disponible sur la eBoutique de la SNSM avant de trouver prochainement un distributeur dans la plaisance.

Plus d'articles sur les chaînes :

Recevoir l'actualité par email

A lire aussi sur [Bateaux.com](https://www.bateaux.com)